

La Lettre du Cedre

n° 10 - mars 1996



Rédaction, informations : CEDRE, Technopôle Brest-Iroise - BP 72 - 29280 PLOUZANE - FRANCE
Tél : 98.49.12.66 - Fax : 98.49.64.46

Le Cedre est une association sans but lucratif, sous tutelle du Ministère de l'Environnement, chargée de faire progresser les connaissances et de conseiller les autorités en matière de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux.

Pollution du Sea Empress au pays de Galles (suite)

Cette pollution s'établit finalement à 72 500 tonnes de pétrole brut "Forties" et 360 tonnes de fuel de soute. Une grande partie du pétrole s'est dispersée (naturellement et par l'effet des épandages de dispersants) et évaporée dans les jours qui ont suivi le déversement. Les opérations de récupération en mer se sont arrêtées à la mi-mars et l'essentiel des opérations de nettoyage sur le littoral est maintenant terminé. Des boulettes de goudron provenant vraisemblablement du navire ont été observées jusque sur les côtes irlandaises. Fin mars, les données de la Garde Côtière anglaise faisaient état de 9000 tonnes de pétrole émulsifié récupérées en mer et de 7000 tonnes de pétrole et déchets divers récupérés sur le littoral, soit au total 8000 à 9000 tonnes de pétrole brut (11 à 13% du pétrole déversé). Les déchets liquides ont été traités par la raffinerie Texaco de Pembroke, tandis que les déchets solides ont été déposés dans des décharges spécialisées. Des essais de landfarming ont été effectués par Texaco.

Les dernières informations sur l'impact font état de près de 3000 oiseaux morts et d'environ 3500 oiseaux nettoyés. La zone d'interdiction de pêche établie le 1er mars entre la pointe de Saint David et la péninsule de St Gowan reste en vigueur. Un programme de suivi a été mis en place pour étudier l'évolution des niveaux de pollution de l'eau, du sédiment et des organismes. Les responsabilités dans l'accident, dans l'absence de remorqueurs de forte puissance et dans l'adéquation des moyens de sauvetage mis en oeuvre restent l'objet de nombreux débats. Les opérations d'allègement du navire se sont achevées le 7 mars et il a été remorqué le 27 mars à destination de Belfast.

L'enveloppe totale des indemnités possibles s'établit à 1,1 milliard de Francs. Au 29 mars, le Skuld Club avait approuvé une première tranche de 1,1 million de Francs pour les dommages les plus immédiats. Mais des problèmes se posent déjà : il apparaît en particulier difficile d'établir le niveau normal de revenu des embarcations affectées par la zone d'interdiction de pêche.

Deux pollutions originales, deux mesures différentes

Le Lloyd's list du 19 janvier annonçait une demande d'indemnisation lancée par l'administration des Iles

Cayman pour des dommages physiques causés à des récifs de coraux par le Massdam, un paquebot de croisière de la Holland America Line. Ce n'est pas vraiment un polluant que le navire avait mis à la mer, mais son ancre, pendant un coup de vent. Elle a ripé sur un kilomètre, laissant derrière elle une trace de corail cassé. La compagnie a reconnu la culpabilité de son navire et engagé une opération de reconstruction des coraux cassés qui va coûter près de 2,5 millions de Francs et durer deux à trois mois. Un suivi scientifique sur cinq ans est prévu pour vérifier la survie des morceaux de récif remis en place.

L'autre pollution est d'un genre bien différent. Selon l'agence Tass, relayée par Reuter, à la suite d'un violent incendie qui a ravagé le 25 février 15 000 m² de locaux de stockage des matières premières d'une usine de pneus (le plus grave incendie enregistré à Moscou depuis 1977), des mesures réalisées dans la neige on fait apparaître des concentrations de plomb et de zinc dans des fourchettes de respectivement 20 à 140 fois et 120 à 240 fois la normale. Ces métaux vont se retrouver au printemps dans les eaux de fonte, provoquant ainsi une pollution à retardement. La masse de polluants en cause n'a pas été calculée. Il n'est envisagé ni opérations de lutte antipollution, ni recherche de responsabilités, ni indemnisation d'éventuels dommages.

Les pertes de navires en 1995

L'Institute of London Underwriters a enregistré 95 pertes totales de navires de plus de 500 TJB en 1995, pour un total de 693 433 TJB. La reclassification en pertes totales de certains accidents dans les mois à venir pourrait porter ces nombres autour de 110 navires et 850 000 U.M.S., les valeurs les plus faibles depuis 11 ans. La liste comporte 9 pétroliers, un nombre exceptionnellement faible, pour 189 858 TJB, un tonnage supérieur à ceux des années 1987 et 1989. Le pétrolier chypriote Sea Prince (voir Lettres du Cedre n°s 2 et 3) a représenté à lui seul les trois quarts du tonnage perdu. Le rapport indique par ailleurs que 74 pétroliers ont été perdus de 1991 à 1995, soit une moyenne de près de 15 par an, pour un total de 1 346 806 TJB. Les pétroliers de plus de 15 ans représentent 84% du nombre des pertes, pour 80% du tonnage.

Indemnisations du Haven : un pas en avant

Dans ce difficile dossier, la délégation française a réussi à obtenir une avancée du comité exécutif du Fonds d'Indemnisation des Pollutions par hydrocarbures (FIPOL) des 26 et 28 février. En dépit d'un accord des experts du FIPOL sur 22 millions de Francs dus à 31 municipalités, au département du Var, au parc de Port Cros et à l'Etat, le comité bloquait le règlement au cas où l'ampleur des dommages reconnus dans le cadre du procès italien en cours conduirait à devoir réduire tous les paiements au prorata de la somme disponible. En offrant la part de l'Etat en garantie pour une telle éventualité, la délégation française a convaincu le comité de débloquer les paiements aux collectivités locales et au parc de Port Cros. L'Etat attendra (un certain nombre d'années) le résultat du procès italien pour connaître son sort.

Séminaire "Initiative Globale" à Cape Town

Du 11 au 15 mars 1996 s'est tenu à Cape Town (Afrique du Sud) le premier séminaire de dimension continentale du projet "Initiative Globale" pour la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures, projet conjoint de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la sauvegarde de l'Environnement (IPIECA). "Initiative Globale" a pour objet d'encourager la création de capacités et le renforcement institutionnel aux niveaux national et régional, en vue d'appliquer la convention OPRC (Convention Internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures) et de mettre en place des moyens de lutter contre les déversements d'hydrocarbures.

Prévu à l'origine pour 120 participants, le séminaire en a finalement accueilli plus de 180, provenant de la quasi-totalité des pays africains, de plusieurs pays d'Europe, des Etats-Unis, de Singapour et d'Australie. Deux représentants du Cedre y ont participé, avec une aide du Ministère de la Coopération, aux côtés de responsables du Secrétariat Général de la Mer, d'Elf Aquitaine et de Total. Ils ont, entre autres, animé une partie des groupes de travail dans lesquels les délégués africains étaient invités à formuler leurs besoins prioritaires.

Formation Zone de Défense à Metz : dernière session

Sous la direction de l'Etat-major de Sécurité Civile de la Zone de Défense Est et sur des financements de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de la DIREN de Lorraine et de la Direction de la Sécurité Civile, le Cedre organise depuis cinq ans la partie pédagogique de deux formations conduites en parallèle, l'une s'adressant aux personnels susceptibles de faire partie d'un Etat-major d'urgence en cas de pollution accidentelle des eaux intérieures, l'autre

concernant les agents directement impliqués sur le terrain. La dernière session de ce cycle s'est tenue à Metz du 25 au 28 mars, portant le total des personnes formées à 271. Le succès de cette opération a permis de lancer un cycle semblable dans la Zone de Défense Ouest, où un premier stage est prévu à Nantes en septembre prochain.

Démarrage du forage Hunt Oil en Manche

La société américaine Hunt Oil a démarré son forage exploratoire au large de Barfleur, après une réunion préparatoire entre la société, la Préfecture Maritime de Cherbourg et le Cedre pour définir les moyens et l'organisation à mettre en oeuvre face au risque de pollution. En conformité avec les résultats de l'étude Cedre pour Hunt Oil (lettre du Cedre n°7), la lutte prévue est basée sur le recours en priorité aux dispersants, compte tenu de la nature du pétrole et de l'éloignement de la côte.

Expérimentations sur le produit bitumeux Orimulsion

La société *Bitor Europe Ltd* a commandé au Cedre des essais de récupération et de nettoyage sur leur produit bitumeux "Orimulsion" avant des livraisons à Kalundborg (Danemark) et éventuellement Milford Haven (Pays de Galles). Les essais se sont déroulés du 11 au 15 mars, sur la zone d'expérimentations du Cedre, en présence de représentants de la sécurité civile danoise, de la centrale thermique de Kalundborg, de Bitor, de l'OSRL, d'AEA Technology et de plusieurs fabricants d'équipement de lutte. Sept personnes du Cedre étaient sur place en permanence. Les essais ont comporté du nettoyage de bitume sur rochers et matériaux divers avec utilisation de différents solvants, du nettoyage de plage par extraction de galets et lavage en bétonnière, du ramassage sur sable par cribleuse Rolba, du nettoyage de sable par Jet Systems hydrocyclone, de la récupération de bitume sur l'eau par différents récupérateurs (Lamor Mini Skimmer, Desmi Terminator) et par un chalut spécialement conçu par Roclean.

Démonstration de matériels antipollution au Verdon

Organisée par le STNMTE, du 18 au 21 mars, cette intéressante démonstration portait sur du matériel principalement étranger (barrages Expandi, Roclean et Roboom, Pronal, Aérazur, Vikoma ; écrémurs Foilex, Desmi, Lamor ; nettoyeurs haute pression Kew, Marex, Sadec, Karcher-Le Floch), avec des mises à l'eau et replis de barrages devant la cale du centre POLMAR et un peu de récupération d'huile sur bac TMB devant les responsables de différents centres POLMAR et quelques invités. Cette démonstration pourrait être suivie prochainement par une évaluation sur le plateau technique du Cedre de certains matériels présentés.